

l'Etat en Languedoc-Roussillon 2010

LE MOT DES PREFETS

En 2010, les services de l'Etat se sont recomposés pour mieux rendre service aux habitants du Languedoc-Roussillon et contribuer à la reprise de l'économie.

Nous les remercions, eux qui se sont fortement mobilisés, ainsi que tous ceux qui nous accompagnent dans nos missions de service public : collectivités, entreprises, associations...



Anne-Marie CHARVET, Préfet de l'Aude
Hugues BOUSIGES, Préfet du Gard
Claude BALAND, Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault
Jean-François DELAGE, Préfet des Pyrénées-Orientales
Dominique LACROIX, Préfet de la Lozère

Mieux s'organiser Investir plus



Le cap fixé par le Premier Ministre c'est « La discipline budgétaire d'un côté, l'investissement pour la croissance de l'autre ». En 2010, les services déconcentrés de l'Etat ont œuvré pour la réalisation de ces deux objectifs complémentaires.

Ils s'organisent mieux (8 directions régionales au lieu de 20), mutualisent les fonctions de gestion, réduisent les coûts de fonctionnement (-15%) et les dépenses de personnel (-1,85%), tout en maintenant la capacité d'action sur les territoires. Le gain annuel est de l'ordre de 78 M€.

Ils privilégient l'investissement au profit de l'économie régionale, d'abord grâce au Plan de relance et désormais grâce aux Investissements d'avenir.



Plan de relance 700 M€ contre la crise



Quand la crise internationale a frappé notre pays fin 2008, il fallait agir immédiatement et massivement, pour en limiter les effets et préparer le redressement de l'économie. 38,8 Milliards € ont été déployés en France. En Languedoc-Roussillon, les 700 M€ du plan de relance ont soutenu :

- 173 900 emplois
- 3 400 entreprises (prêt, garantie, investissement...)
- 30 000 logements sociaux et privés
- 41 500 primes à la casse de véhicules anciens
- 730 000 foyers fragiles



Investissements d'avenir Le Languedoc-Roussillon dans la course



Les 35 Milliards € du Grand emprunt sont exclusivement dédiés aux dépenses porteuses de croissance et d'emploi, dans cinq domaines prioritaires : enseignement supérieur et formation, recherche, filières industrielles et PME, développement durable, économie numérique.

Les crédits, qui généreront 60 milliards d'investissement public et privé, sont attribués après appels à projet.

En Languedoc-Roussillon, des projets sont déjà lauréats : l'internat d'excellence de Montpellier, un site pilote pour le très haut débit en Lozère. D'autres sont en lice, notamment ceux portés par les pôles de compétitivité, les universités, les collectivités territoriales...



L'Etat : 14 milliards € POUR LA REGION



Investissements, dotations aux collectivités, paie des agents publics et des retraités, crédits de fonctionnement des administrations, subventions... en 2010, l'Etat injecte **14 milliards €***, dans l'économie locale.

69 000 fonctionnaires, dont **41 000** à l'Education nationale, traduisent quotidiennement cette présence au plus près des territoires.

Investissement, fonctionnement :
4,5 milliards d'euros

Dotations aux collectivités :
4,5 milliards d'euros

Salaires et pensions :
5 milliards d'euros



Nadine Chauvière
Directrice régionale des finances publiques

* Chiffres provisoires compte tenu des données disponibles à la date de la publication



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

RECHERCHE



Montpellier : capitale mondiale de l'agronomie

Mobiliser le meilleur de l'agronomie internationale pour lutter contre l'insécurité alimentaire et réduire la pauvreté, c'est la mission du GCRAI (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale). Jusqu'alors implanté à Washington et Rome, le consortium choisit en octobre de s'installer à Montpellier.

Cette candidature était soutenue depuis le début par le **président de la République**, le gouvernement, le conseil régional et Agropolis International.

POLE DE COMPETITIVITE

Création du pôle mondial de l'eau

En mai, le gouvernement crée un pôle de compétitivité à vocation mondiale dans la région.

Il développera produits et services pour répondre à un enjeu majeur du XXIème siècle : l'approvisionnement en eau douce, sachant que d'ici 2025, la quantité disponible par habitant diminuera de 30 %.

Le pôle eau fédère de grands groupes industriels, des PME et des laboratoires de recherche.



PLAN CAMPUS

Le futur campus se dessine

En février, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche conventionne avec le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), les présidents d'université et le directeur de SupAgro.

Le schéma d'aménagement immobilier et urbain du campus Montpellier Sud de France est dévoilé en novembre.

EMPLOI

14 000 contrats d'alternance

Les services de l'Etat, Pôle emploi, conseil régional, conseils généraux, missions locales, AFPA, AGEFIPH... tous les membres du Service public de l'emploi régional se mobilisent collectivement pour l'emploi.

Les efforts paient, notamment pour l'alternance. En 2010, plus de 10 000 jeunes ont été embauchés par des entreprises en contrat d'apprentissage et 4 000 en professionnalisation. Ils intègrent progressivement le monde du travail tout en poursuivant leur formation.



GRANDE VITESSE

Ligne nouvelle Nîmes Montpellier Perpignan

Le 3 décembre, l'Etat et son opérateur RFF (16,6 M€), le Conseil régional (10,5 M€), et les autres collectivités (6,1 M€) signent le protocole qui finance les études de la ligne nouvelle Montpellier/Perpignan.

A l'horizon 2020, elle reliera à grande vitesse l'Espagne aux Pays-Bas.

Les partenaires travaillent sur le contournement Nîmes-Montpellier, dont la mise en service est prévue en 2016.



LOGEMENT SOCIAL

243 M€ par an*



Le 18 novembre, le préfet de région et le président du conseil régional signent une convention pour doubler la production de logements sociaux. Pour sa part, l'Etablissement public foncier d'Etat décide que les opérations de logements réalisées sur les terrains qu'il acquiert comporteront 25% de logement social.

** Aides directes : 23 M€ (subventions aux bailleurs), aides indirectes 220 M€ (TVA réduite 5,5%, exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, exonération de contribution sur les revenus locatifs, prêts bonifiés). Non comptabilisées : aides à la personne (APL et aide au logement)*

AUTOROUTE

L'A75 est achevée



A Béziers, la jonction des autoroutes A75 et A9 est inaugurée le 5 juillet par le secrétaire d'Etat aux transports. Ce dernier maillon de l'ambitieux projet autoroutier Clermont-Ferrand / Béziers a été entièrement réalisé et financé par l'Etat (hormis le viaduc de Millau).

Le chantier avait débuté en 1975. Pour réaliser les 334 km d'autoroute sans péage (hors viaduc), traversant trois régions et six départements, l'Etat aura investi plus de 3 milliards d'euros.



Christian Philip
Recteur de l'académie
Chancelier des universités



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

DEVELOPPEMENT DURABLE

Des projets de ville durable



Le plan ville durable favorise l'émergence d'une nouvelle façon de construire et de faire évoluer la ville. Il accompagne les projets exemplaires d'urbanisme des collectivités.

Deux EcoQuartiers sont labellisés, à Frontignan (ZAC des Pielles) et Perpignan (quartier Pou de les Colobres).

Le projet EcoCité « de Montpellier à la mer » est retenu par le Ministre du développement durable. Il est porté par la communauté d'agglomération montpelliéraine, les villes de Montpellier, Castelnaud-le-Lez, Lattes et Pérols.

Des bâtiments publics plus économes

L'Etat audite ses bâtiments pour améliorer leur efficacité énergétique, l'accessibilité aux personnes handicapées, et le gros entretien.

Administrations, préfectures, gendarmeries, résidences étudiantes... plusieurs dizaines de bâtiments par département, 600 000 m² au total, sont audités. Les résultats permettront de prioriser les programmes de réhabilitation.

Faire face aux risques littoraux

Le littoral régional est constitué essentiellement de côtes sableuses basses et de lagunes, avec une richesse environnementale exceptionnelle. C'est aussi un lieu très peuplé. Les tempêtes de 1982, 1997, ou 2003 sont encore dans les mémoires.

En mai, le préfet informe les élus locaux des risques de submersion marine et d'érosion du trait de côte. Il travaille avec eux pour qu'ils les intègrent dans leur urbanisme. En fin d'année, l'Etat liste la vingtaine de communes qui devront réaliser ou réviser leur Plan de prévention des risques littoraux.



Le Grenelle de l'environnement en Languedoc-Roussillon

Vivre dans un environnement préservé, assurer une croissance durable, alléger les besoins en énergie : avec les élus locaux, les associations, les entreprises et les salariés, l'Etat régionalise le Grenelle.

Le 26 novembre, le préfet de région, avec le président du conseil régional, installe le comité de suivi, lieu d'information et de concertation.

Exemples d'actions : maîtrise de la consommation d'énergie des logements, réduction des émissions de CO2 des transporteurs routiers, développement d'espaces de biodiversité...

MERCI L'EUROPE



25 000 projets financés en 3 ans

3 ans déjà que les programmes européens 2007-2013 sont mis en œuvre en Languedoc-Roussillon. 350M€ de crédits européens, générant plus d'1 milliard d'€ d'investissement, ont cofinancé plus de 25 000 projets, dans tous les domaines :

- Exploitations agricoles 160 M€
- Innovation 50,3 M€
- Environnement 46,2 M€
- Emploi - formation 42,4 M€
- Cohésion sociale 27,9 M€
- Coopération et International 22 M€
- Accessibilité du territoire 18,3 M€
- Qualité de vie des territoires 11,5 M€
- Pêche - conchyliculture 2,5 M€
- Catastrophes naturelles majeures 1,6 M€

JEREMIE 100 M€ pour les PME



C'est une première en France et en Europe. Le 19 novembre le Fonds européen d'investissement (FEI), l'Etat et le conseil régional créent JEREMIE.

Doté de 30M€, le fonds financera les jeunes PME innovantes, soutiendra la croissance des entreprises à potentiel et garantira des prêts bancaires.

JEREMIE préfigure les aides économiques publiques de demain : moins de subventions mais plus de prêt ou de participation, avec une logique de « recyclage » de l'argent investi.



AGRICULTURE

Soutenir toutes les filières

Face à la crise agricole, l'Etat soutient les filières viticoles, fruits et légumes, lait et élevage. Il mobilise en urgence 25 M€ pour alléger les charges des exploitants.

Avec le conseil régional, l'Etat donne un redynamisme à la filière bois. Il met à disposition 1M€ pour favoriser l'exploitation forestière dans les massifs sous-exploités et encourager la construction en bois et le bois-énergie.



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Création de l'Agence régionale de santé (ARS)

L'ARS Languedoc-Roussillon est créée le 1er avril.

Ce nouvel établissement public pilote l'ensemble de la politique de santé en région : prévention, éducation à la santé, soins de ville ou en établissement, veille et sécurité sanitaire, établissements et services pour personnes âgées et handicapées...

L'ARS résulte de la fusion des services de l'Etat (DRASS, DDASS, ARH, GRSP) et de l'assurance maladie (URCAM, DRSM, CRAM pour partie). Elle s'appuie sur près de 400 agents, dont la moitié travaillent dans cinq délégations territoriales.



Docteur Martine Aoustin
Directrice de l'Agence régionale de santé



CULTURE ET PATRIMOINE

La Grande Motte, Patrimoine du XX^{ème} siècle



D'une grande homogénéité architecturale, la Grande Motte a été créée ex-nihilo et réalisée par l'architecte Jean Balladur. Elle fait partie du plan d'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon lancé dans les années 60.

Le 19 janvier 2010 la ville reçoit le label « Patrimoine du XX^{ème} siècle » du Ministère de la culture et de la communication. Cette reconnaissance incite la station à préserver le projet initial.

Elle permet également aux habitants et aux visiteurs de porter un nouveau regard, « patrimonial », sur un urbanisme et une architecture longtemps décriés.

PROTECTION DES POPULATIONS

Tirer les leçons des incendies dans l'Hérault

Les 30 et 31 août, trois incendies ravagent 3 000 hectares dans le département. Aucune victime, mais 12 maisons brûlées. Ce sont les feux les plus importants recensés dans l'Hérault depuis 1973, et les plus graves de l'été en Méditerranée.

Grâce à des renforts nationaux, 1 000 sapeurs-pompiers, 150 gendarmes, 14 bombardiers d'eau agissent avec les forestiers sapeurs du conseil général, les maires, Autoroutes Sud de France, les comités communaux feux de forêt, la Croix Rouge...

Les élus locaux et les services de l'Etat tirent les leçons. Le risque de feu évolue à mesure de la déprise agricole et de l'urbanisation. La course aux moyens n'est pas la solution. Il faut prendre des mesures préventives : plan communal de sauvegarde, plan de prévention du risque feu de forêt, réserves communales de sécurité civile.



65 M€ pour un internat d'excellence

En septembre, un des 13 internats d'excellence créés par le Ministre de l'Education nationale ouvre ses portes à Montpellier. Sur le site de l'EMSAM, il accueille 88 élèves. 650 le seront à terme.

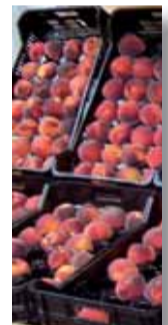
Les places sont réservées à des jeunes issus de familles modestes, motivés par les études, mais ne bénéficiant pas de conditions de vie favorables pour les suivre.

Les élèves bénéficient d'une pédagogie innovante, d'un accompagnement personnalisé et d'activités éducatives annexes : disciplines sportives, artistiques, linguistiques, scientifiques ou axées sur le développement durable.



PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Une fraude sur l'origine de nectarines



En septembre, les services de l'Etat contrôlent les circuits de commercialisation des fruits et légumes frais.

Dans les Pyrénées-Orientales, ils constatent la falsification de l'origine de 103 tonnes de nectarines espagnoles, revendues sous étiquette française.

Constitutifs d'infractions, les faits sont sanctionnés. Ils trompent les consommateurs et sont déloyaux vis-à-vis des autres opérateurs du secteur. Le montant de la fraude est estimé à 35 000 euros.



Imprimé sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

Préfecture de région Languedoc-Roussillon
34 Place des Martyrs de la Résistance - 34000 Montpellier Tél. : 04 67 61 61 61

Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Rédactrice en chef : Sandrine DEMOULIN,
Directrice de la communication

Crédits photo :

Préfectures 11-30-34-48-66 - DRAAF - DIRECCTE - DRAC - DREAL - DRSCS - ARS - DRFIP - Académie de Montpellier - Montpellier Agglomération - ADEME LR - CG 30 - Ville de Montpellier - Mission littoral - DDTM 34 - Camping La Mare aux fées - Ville de Lunel - Ministère du Travail - CDT 48 - RFF - PRES UMSF - Ministère de la Santé - ENSAM - DDPP 66 - SDIS 11 - SDIS 34

Nous écrire : communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr